



Regroupement pour la
pérennité
de l'île Verte

2019-2020

NOUVELLES

Tout en appuyant le développement durable, le RPIV a pour objectif de promouvoir la protection de notre île : ses paysages, sa biodiversité naturelle, sa richesse patrimoniale ainsi que son caractère champêtre et maritime.

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons les nouvelles de l'année 2019-2020

Le RPIV poursuit sa lancée – à la suite des projets Deschênes et Vally, le RPIV a acquis un autre terrain en servitude de conservation. Il s'agit du terrain Grenon, d'une superficie de 6.52 hectares. En protégeant ce terrain, le RPIV a en quelque sorte, fixé une zone tampon entre la partie plus développée à l'ouest de l'île et la partie moins développée au centre, laquelle fait l'objet des efforts de conservation du RPIV. À ce jour, les dons et servitudes accordés ont permis la conservation de 14 % des terres de l'île Verte.

Inauguration de sentier

Avec l'aide de la CPICIV et de la Municipalité, le RPIV a inauguré le sentier Deschênes en mai 2019. Le sentier est situé au sud du Chemin de l'île, en face de l'étang des Nénufars. Il est annoncé par un panneau indicateur et le public peut se rendre aux battures qui longent le sud de l'île, en empruntant l'escalier du sentier. Il est recommandé au public de posséder les habiletés nécessaires lors de l'utilisation du sentier.

Dons

Pour lui permettre de financer ses projets de conservation pour l'année 2019, le RPIV a reçu ou recevra sous peu les dons institutionnels suivants :

- 5 900 \$ d'Habitat faunique Canada;
- 2 500 \$ de Duvetnor; et
- 6 300 \$ de la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

En 2019-20, le RPIV a aussi reçu des dons individuels, pour un total de 8 135 \$ et nous vous en sommes très reconnaissants.

Les dons individuels et les dons institutionnels sont très importants pour nous. En outre, ils servent à constituer un fonds de gestion équivalent à 15 % de la valeur de chaque terrain conservé. Les dons permettent aussi le financement des projets de conservation (arpenteurs, évaluateurs, notaires...).

Collecte de fonds

Les dons institutionnels ainsi qu'une partie importante des dons individuels sont utilisés pour les projets de conservation, de sorte que le RPIV dispose de très peu de fonds pour couvrir ses charges d'exploitation (assurances, envois postaux...). C'est la raison pour laquelle le RPIV entreprendra diverses activités de collecte de fonds au cours de 2020-2021. Certains projets sont encore à l'étude, mais la vente de billets pour un tirage permettant à trois heureux gagnants de recevoir chacun **1 caisse de 12 bouteilles de vin** (est en cours. Le tirage aura lieu le 25 juillet prochain lors de l'AGA. Vous pouvez vous procurer des billets de tirage auprès de tous les membres du conseil d'administration et au Marché des îles.

Projets

Bien que l'année 2020 soit surtout consacrée à la collecte de fonds, le RPIV étudiera la possibilité d'obtenir un autre terrain qui permettrait d'établir une borne ou ligne de démarcation à l'ouest, le long du Chemin du Phare, pour ainsi bien circonscrire la partie centrale de l'île.

Dans le monde de la conservation

Le RPIV se fait de plus en plus connaître auprès des organismes de conservation et des organismes subventionnaires, en participant par exemple à des activités de formation et d'information au sein du RMN, (Réseau des milieux naturels). En plus, des représentants de la FFQ sont venus à l'île le 6 septembre dernier afin d'apprécier les efforts de conservation du RPIV, visiter les terrains conservés et découvrir l'île Verte.

DuVetnor a également l'intention de nous rendre visite durant l'été.

Bref, une année 2020 encore très occupée! À suivre...

Le REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Il est reconnu par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux fins du Programme des dons écologiques (voir www.notreileverte.org). Il est aussi membre du Réseau de milieux naturels protégés.

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

**NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE
À NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET TIRAGE
SAMEDI 25 JUILLET 2019 À 13 H
SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ILE VERTE**

**SI VOUS DÉSIREZ DEVENIR MEMBRE DU REGROUPEMENT,
RENOUVELER VOTRE ADHÉSION OU ENCORE FAIRE UN DON,
NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR ET À NOUS TRANSMETTRE
LE FORMULAIRE CI-JOINT.**

Pour de plus amples renseignements sur le RPIV, contactez un membre du CA ou visitez notre site www.notreileverte.org.

Les membres du conseil d'administration 2018-2019 :

Bastien Vézina (président)

Gilbert Delage (vice-président)

Louise Deschênes (secrétaire-trésorière)

Denis Michaud , Anne Bérubé, Yvon Mercier, Gail Richardson (administrateurs)

Aline Grenon, administratrice chargée des projets spéciaux